

FOSSES *Mag*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - DÉCEMBRE 2022-JANVIER 2023

www.ville-fosses95.fr



JOYEUSES FÊTES À TOUS !



GROS PLAN SUR...
Pour les tout-petits
la ville voit grand

10-11



VIE ECONOMIQUE
Ascend Materials
France

12



**MON VOISIN
EST FORMIDABLE**
Alan Fabre, jeune
cycliste talentueux

7

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

DÉCEMBRE 2022

Samedi 17

Début des vacances de Noël

Lundi 19

Comité des usagers
au Bouquet d'automne, 14h (voir p. 8)

Jeudi 22

Scrabble en duplicate
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)

Vendredi 30

Loto
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)



JANVIER 2023

Mardi 3

Rentrée scolaire

Jeudi 5

Conseil des Ass' Mat'
(voir p. 11)

Samedi 7

Date limite de dépôt des dossiers
de subvention pour les associations

Mercredi 11

Quizz musical
au Bouquet d'automne à 14h (voir p. 8)

Jeudi 12

Visite de la clouterie Rivierre
à Creil (voir p. 8)

Vendredi 13

Vœux du maire aux partenaires
à l'Espace Germinal

Vendredi 20

Cirque et magie *Désenfumage*
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 14)

Mercredi 25

Danse *Dans ce monde*
à l'Espace Germinal à 10h et 15h
(voir p. 14)

Mercredi 25

Conseil municipal
à l'Hôtel de ville à 20h

Vendredi 27

Cirque *Mauvais endroit, mauvais moment*
à l'Espace Germinal à 20h30 (voir p. 14)

Suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr,

sur la page facebook :
VilledesFosses  

et sur  YouTube :
Ville de Fosses 

FOSSMAG

Décembre 2022-Janvier 2023 - 46^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses
1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex
Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr
Internet : www.ville-fosses95.fr
Ouverture au public : lundi de 13h à 17h30 ;
mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
jeudi : 14h30 à 20h, samedi : 10h à 12h.
Directeur de la publication : Pierre Barros
Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12
Photos : VD, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 87 Quai de la Marne, 94340 Joinville-le-Pont
Tél. : 01 88 47 74 86
Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie
Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

Des vœux gourmands

Cette année, nous avons choisi de vous envoyer des vœux à savourer toute l'année pour agrémenter votre quotidien !

La carte de vœux de la municipalité, que vous avez reçue avec ce *Fosses Mag*, est en papier ensemencé. Des graines d'aromates : aneth, basilic, ciboulette et persil, se trouvent dans le papier. D'où son aspect irrégulier.

Comme les années précédentes, nous vous invitons à jouer le jeu, à participer, à transformer cette carte en un projet partagé en famille ou entre amis.

Pour faire pousser ces graines, voici les instructions :



Trempez le papier ensemencé dans l'eau toute une nuit.



Plantez le à 2 cm de profondeur. De préférence dans un pot si c'est en hiver. En pleine terre si vous attendez le printemps ou l'été.



Arrosez bien les premières semaines.



Admirez les premières pousses, amusez-vous à les reconnaître, à les humer et les goûter. Certaines poussent avant les autres. Patience et longueur de temps...

Après quelques temps, vous pourrez les déguster dans vos salades et autres préparations culinaires.

Bonne année 2023 à toutes et tous !

Édito



© DR

AFFRONTER AVEC OPTIMISME LES DÉFIS DE CETTE NOUVELLE ANNÉE !

Chères Fossatussiennes, chers Fossatussiens, Tout d'abord, je profite de ce dernier édito de 2022 pour vous souhaiter une très belle année 2023. Des bonheurs, du plaisir, de belles rencontres et de beaux projets tout au long de l'année. Je vous souhaite une année en bonne santé, sans nouvelle vague de Covid, sans guerre, sans inflation, à la bonne température et sans coupures de courant, sans attentes interminables dans les hôpitaux et sur les quais de gares, le tout porté par des services publics auxquels on donne réellement les moyens nécessaires.

Il y a quelques semaines, avec l'équipe municipale, nous sommes venus à votre rencontre, dans chaque quartier de la ville et nous vous avons présenté l'avancée des grands projets de la ville, discuté de l'actualité budgétaire et énergétique de la ville. Vous êtes venus nombreux et j'ai pris beaucoup de plaisir à échanger avec vous sur votre quotidien et sur celui de la commune. Il est important pour des élus de rendre compte et je crois que ça nous a fait du bien à toutes et tous : se retrouver, discuter, passer du temps ensemble. Cela faisait trop longtemps que nous étions privés de ces moments de partages nécessaires aux habitants comme aux élus.

C'est pour cette raison que nous programmerons un nouveau cycle de réunions de quartier au premier semestre 2023.

Cette année 2023 est décidément remplie d'incertitudes.

Nous nous préparons à vivre une année économique et sociale des plus difficiles pour les entreprises et pour les collectivités, tant les capacités d'investissement de celles-ci sont aujourd'hui mises à mal.

Mais nous ne baisserons pas les bras, bien au contraire.

À Fosses, comme dans de nombreuses collectivités territoriales, nous sommes prêts à faire face à cette nouvelle crise, comme cela a été le cas ces dernières années avec celle du Covid-19.

Nous travaillons chaque jour à baisser nos consommations énergétiques afin d'être touchés le moins possible par les délestages à venir et préserver nos ressources, ces biens communs qui ne sont pas inépuisables.

Comme vous, la ville doit faire face à l'inflation et restreindre autant que possible ses dépenses courantes et nous savons à quel point c'est douloureux.

Les élus, les services seront présents, auprès de vous, pour affronter avec optimisme les défis de cette nouvelle année.

Aussi, je formule l'espoir que cet optimisme soit, en effet, le moteur de bonnes nouvelles pour chacune et chacun d'entre nous et que cette année 2023 soit une bonne année !

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

En novembre



Du 9 au 22

Du 9 au 22 novembre, cinq réunions de quartier pour faire le point sur les projets de la ville et sur la situation financière de la commune et écouter les doléances et suggestions des habitants. Au total près de 200 personnes se sont mobilisées pour ces rencontres.

Vendredi 11

La commémoration de l'Armistice du 11-novembre-1918 s'est déroulée en ce jour férié avec un défilé jusqu'au Monument aux Morts, pour un hommage aux Morts pour la France, ainsi qu'au cimetière de Fosses (ci-dessous) et à l'Espace du Souvenir, sur la place du 19-Mars-1962.



Jeudi 10

Signature de la convention Petite Ville De Demain, avec le commandant de la gendarmerie du Val d'Oise, Quentin Petit, le maire, Pierre Barros, le nouveau sous-préfet de Sarcelles, Dominique Lepidi, et en présence de tous les partenaires.



Mardi 15

Sous un temps pluvieux, deux agents du service technique installent un nichoir à mésanges sur un pin menacé par la chenille processionnaire du pin. Un couple de mésanges peut dévorer jusqu'à 500 larves de ces chenilles par jour en hiver.



Vendredi 18

Dans le hall de la mairie, les enfants inaugurent l'exposition sur les droits de l'enfant qu'ils ont réalisée lors des accueils périscolaires aux écoles Barbousse et La Fontaine et au centre de loisirs. L'École municipale de musique et de danse présente également des chorégraphies sur ce thème. Une belle façon de marquer la Journée internationale des droits de l'enfant.



D'autres ont préparé des interventions chantées (ci-dessus) ou dansées avec l'École municipale de musique et de danse. Même les petits du centre de loisirs ont participé en chantant et mimant la première chanson des Enfoirés Aujourd'hui, on n'a plus le droit.



Mercredi 16

Cassandra Miaquin-Marchal (à gauche) et Midesh Sutharkaran, élèves du cours de guitare classique de Gil Pete à l'EMMD, ont bénéficié d'une master class' de guitare baroque avec Laurent Gardeur (au centre). C'était avant la représentation à l'Espace Germinal du spectacle La Jeune Fille sans mains que le musicien accompagnait. Une collaboration entre l'EMMD et l'Espace Germinal pour ouvrir les élèves à de nombreuses expressions artistiques.

1. Master class : classe de maître ou cours de maître est un cours de perfectionnement et de partage d'expérience donné par l'expert d'une discipline.



Samedi 26

Quatre jeunes hommes de Fosses et Marly-la-Ville, ont sauvé une femme de l'incendie de son logement le 26 septembre dernier à Marly-la-Ville. Les maires des deux communes ont tenu à leur remettre la médaille du courage en présence de leurs familles et des forces de l'ordre. Et la presse en parle !

95 | FOSSES - MARLY-LA-VILLE Ils ont reçu ce samedi matin la médaille du courage des deux villes.
Sami, Noah, Nassim et Kerwann ont sauvé une vie

Anne Collin

« C'EST UN EXEMPLE à suivre pour tout le monde. Vous avez fait le genre de choix qui permet de faire société », affirme Pierre Barros, le maire de Fosses. « Sans vous, il y aurait sans doute eu une victime », ajoute André Spooq, le maire DVDG de Marly-la-Ville. Les compliments pleuvent sur Sami Hadji, Noah Hindryckx, Nassim Jeanne et Kerwann Tamarin, samedi matin à l'Hotel de Ville de Fosses. Ces quatre fantastiques ont reçu la médaille du Courage, deux mois après leur vaillante intervention lors d'un incendie.

Dans une rue de Marly-la-Ville, vers 2 heures dans la nuit du 25 au 26 septembre, un appartement devant une maison en flammes les interpelle. « On s'arrête pour savoir ce qu'il se passe et si on peut faire quelque chose », se rappelle Nassim, 18 ans. Une habitante du logement mitoyen menacé par l'incendie les tend l'étrier.

Sans attendre, les pompiers, le quatuor intervient. Flammes et fumées bloquent la porte d'entrée. Sami, 19 ans, escalade la façade pour atteindre la fenêtre de l'étage. « Je trouve la dame mais elle ne peut pas redescendre par le mur car elle vient de se faire opérer », raconte le jeune homme. Malgré l'air de plus en plus suffoquant, il refuse de ressortir sans elle. « J'ai trouvé une échelle et nous avons pu redescendre. Elle me serrait la main très très fort », sourit l'agent de location.

Et un lapin, puis une voiture. Mais la dame lui dit que son lapin est resté dans le logement. « J'y suis retourné. Il était terrifié le pauvre », se rappelle-t-il. A-t-il fait même peur ? « Je n'ai pas trop réfléchi mais de petites explosions commencent dans la cabine. J'ai pensé au gaz, ce n'était pas très rassurant », souffle-t-il. L'animal s'est et saut, le petit groupe poursuit encore son action.

Avec l'aide de riverains, on pousse à la force des bras une voiture pour l'éloigner du feu. « Le capot était chaud. On avait peur qu'elle explose et on la laissait là », explique Nassim en atténuant en BTS Immobilier. Ce samedi, les deux locataires des logements, indommés mais très marqués, ne sont pas présentes. Elles ont cependant déjà remercié leurs sauveteurs de vive voix. « A chaque fois qu'on les croise », soulignent les quatre compagnes, Christian, le propriétaire du bâtiment, a lui-même à être présent. « Ce qui m'a fait est un vrai acte de bravoure », assure cet habitant de Marly, voisin de l'incendie.

Fosses, ce samedi, Sami Hadji, Noah Hindryckx, Nassim Jeanne et Kerwann Tamarin (de g. à dr.) ont obtenu la médaille du courage pour avoir sauvé une femme.



FOSSES
Un acte héroïque récompensé

Quatre jeunes des communes de Fosses et Marly-la-Ville ont sauvé la vie de deux personnes âgées en septembre dernier. La Ville a tenu à récompenser leur bravoure.

Une cérémonie pour quatre jeunes exemplaires. Dans la nuit du 25 au 26 septembre dernier, sur les coups de minuit, quatre amis ont sauvé deux vies. Nassim Jeanne (18 ans), Kerwann Tamarin (18 ans), Sami Hadji (19 ans) et Noah Hindryckx (19 ans), originaires des communes de Fosses et de Marly-la-Ville, se rendaient à Paris en voiture quand ils ont aperçu un bâtiment en feu.

Dans leur élan, ils sont sortis du véhicule et ont couru pour secourir deux personnes âgées, coincées dans les flammes. « On n'a pas réfléchi, on a simplement voulu aider », indique Nassim Jeanne.

« On les récompense à nos enfants ! » Pendant six minutes, les quatre jeunes se sont relayés à l'intérieur des deux domiciles, afin de sortir d'urgence les deux personnes âgées, ainsi que leurs chiens de valeur. Après l'incident, les amis n'en reviennent plus. « On a parlé de ce qui s'était passé toute la soirée, puis uniquement de ce durant les trois jours qui ont suivi », souligne Sami Hadji.

Dans une ambiance festive, les familles, plusieurs représentants des maires, les forces de l'ordre et les quatre jeunes récompensés se sont réunis à l'Hotel de Ville de Fosses, samedi 26 novembre dans la matinée. Les amis ont accueilli l'honneur de leur société par un toast, se remémorant ces moments qui restent gravés dans leur mémoire pendant des années. « On les récompense à nos enfants ! » s'exclame Kerwann Tamarin.

Pierre Barros, maire DVDG de Fosses, a tenu à les féliciter pour leur bravoure. « Quand les jeunes font une merveilleuse action, on les pousse du doigt.

Allers, je trouve que cette cérémonie est importante pour récompenser leur bonne action. » Le maire a continué à la poursuivre. « Continuons comme cela, vous êtes un exemple à suivre pour tout le monde. »

Raphaël DELAVALX

En décembre

Les services techniques ont travaillé depuis des mois pour fabriquer des décorations avec de nombreux matériaux recyclés. Admirez notamment les sapins en bois de palettes !



Samedi 3 décembre

Le marché de Noël est revenu au gymnase Cathy Fleury, et comme toujours le Père Noël s'y promène et se prête à la photo souvenir, ici avec Jennah à gauche et sa grande sœur Lyna...

Les élèves de l'EMMD ont présenté plusieurs numéros le samedi 3 décembre au sein du Marché de Noël. Ici une des prestations des élèves de danse contemporaine.



La classe de clarinettes dirigée par Lise Mariage a interprété plusieurs morceaux. Des jeunes pianistes et saxophonistes se sont aussi produits sur cette scène.



Décorations de Noël

Bravo aux services techniques pour leurs décorations festives dans différents lieux de Fosses :



Sur le talus en dessous de l'Espace Germinal, sapins, ours et bonhomme de neige veillent sur les lettres de Fosses. Une belle entrée de ville !

Dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville, un impressionnant sapin en spirale abrite des ours polaires. La boîte aux lettres rouge du Père Noël se trouve juste à côté.



Sur la place du 19-Mars-1962, un décor qui invite les petits à endosser le costume du Père Noël pour la photo.

Alan Fabre, jeune cycliste au palmarès impressionnant

Alan Fabre roule depuis ses 5 ans avec l'Union Cycliste Fosses Marly. Et il n'arrête pas de gagner : compétition, championnat, podium... Le vélo, c'est sa passion !



→ Alan Fabre, cycliste de 9 ans a sorti tous ses trophées pour la photo.

Né à Senlis, Alan Fabre a grandi à Fosses dans une famille sportive. Il baigne dans le cyclisme depuis tout petit, ayant commencé à 2 ans et demi pour accompagner à vélo, avec sa grande sœur, sa mère qui court au moins une fois par semaine. Aujourd'hui âgé de 9 ans, il est élève de CM1 à l'école Mistral. Audrey Fabre, sa maman, l'a inscrit à 5 ans dans le club Union Cycliste Fosses Marly (UCFM) où il s'entraîne tous les dimanches qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige ! Depuis son adhésion à l'UCFM, Alan accumule les entraînements, les compétitions... et les trophées ! Cette année, il est le champion départemental VTT du Val-d'Oise et le vainqueur du Val-d'Oise Trophy dans sa catégorie. Alan collectionne ses nombreux

trophées et médailles sur une étagère dans sa chambre.

Alan collectionne médailles et trophées

« Avant chaque compétition, il est stressé, mais sur la ligne de départ il sait se concentrer pour arriver le premier à la ligne d'arrivée, » explique sa mère, première et fervente admiratrice. Alan n'a pas pour autant attrapé la grosse tête : « Quand je dépasse la ligne, bah je suis content ! Des fois le lendemain j'ai un peu mal aux jambes. Mais si je gagne, j'ai droit à un coca dans mon bain ! »

Alan aime beaucoup son club car il est très convivial, pour lui c'est comme une

deuxième famille. « J'y ai mes copains, et mes papys » dit-il. José, un des entraîneurs du club, reconnaît son talent : « Alan est une fierté pour nous, il est très assidu et impliqué, il représente bien le club et la ville de Fosses ». À chaque entraînement, les cyclistes roulent plusieurs kilomètres dans la forêt de Chantilly, et Alan est toujours le premier.

Et plus tard ? « Dans 10 ans, je m'imagine en vélo de route, en train de rouler avec mon beau-père », dit-il avec des étoiles dans les yeux. Au-delà de ce souhait, le jeune cycliste ne sait pas encore ce que sera son avenir, mais en attendant, tout roule pour Alan !



Comité des usagers

Le lundi 19 décembre à 14h, retrouvons-nous pour le Comité des usagers, suivi comme toujours d'un moment convivial. Le programme d'activités et sorties des mois de janvier et février 2023 y est présenté. Apportez votre bonne humeur, vos questions ainsi que des idées pour le programme des mois suivants.

Ateliers tricot

Pour les amateurs et amatrices de maille et de crochet, un atelier tricot est proposé à 14h tous les mardis. Les débutants comme les experts sont bienvenus.

Scrabble en duplicate

Pour les passionnées de mots, rendez-vous le jeudi 22 décembre à 14h pour participer à une ou plusieurs parties de Scrabble.

Loto au foyer

Pour bien finir l'année, venez jouer au loto à Fosses le vendredi 30 décembre à 14h. Tarif : 3,45 € par personne (règlement par chèque).



Mercredis enchantés

Le mercredi c'est musique ! Rendez-vous les mercredis 4 et 18 janvier à 14h pour la chorale, avec Florence à la baguette ! Le mercredi 11 janvier à 14h, testez vos connaissances musicales avec un quizz mélodieux.

La sortie des clous

Inscrivez-vous avant le 5 janvier pour participer le jeudi 12 janvier à la visite de la Clouterie de Creil. Cette usine, fondée par Théodore Rivierre en 1888, est la seule fabrique de clous forgés encore en activité en France. Elle est classée Entreprise du Patrimoine Vivant. Avant la visite, il est prévu un déjeuner au restaurant Le Flora (28 € tout compris). Tarif de la visite : 9 €, non remboursable.

Les secrets des Invalides

Le jeudi 2 février, le foyer vous emmène en autocar à Paris pour une visite insolite des Invalides. Départ à 8h. Inscription obligatoire au foyer à partir du 19 décembre 2022 et règlement par chèque (30 € pour la visite et l'autocar). Attention : pas de remboursement possible. Déjeuner *Chez Françoise*, le restaurant des parlementaires, avec le menu à 35 € par personne à régler sur place (entrée, plat et dessert, sans les boissons).

Comme toujours, le programme complet des activités est disponible au Bouquet d'automne.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bien réveillonner, c'est aussi bien rentrer

Chaque année, au moment des fêtes, trop d'accidents graves voire mortels ont lieu. Pourtant, de nombreuses solutions existent pour rentrer sain et sauf les soirs de réveillon ! L'association Prévention Routière se mobilise pour encourager la prudence à l'approche des fêtes de fin d'année, avec la campagne #BienRentrer. Pendant cette période et durant tout le restant de l'année, si vous sortez en famille ou entre amis, pensez à vous organiser pour bien rentrer ! Deux conseils :

- N'oubliez pas la ceinture, elle nous attache à la vie de nos proches.
- Si vous avez bu, cédez le volant (ou préférez le canapé) !

» Site : preventionroutiere.asso.fr,
Facebook : [AssoPreventionRoutiere](https://www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere),
Twitter : [@Preventionrout](https://twitter.com/Preventionrout)



» Des bénévoles de la Sécurité routière étaient au marché de Noël le 2 décembre pour transmettre des messages de prudence au volant pendant les fêtes de fin d'année.

DON DE SANG

Première collecte de 2023, le 2 février

Donnez votre sang pour la Chandeleur ! L'Établissement Français du Sang vous attend le jeudi 2 février de 15h à 20h au centre social Agora. Il faut prendre rendez-vous dès le mois de janvier sur le site dédié (ci-dessous). Pour savoir si vous pouvez donner, faites sur ce site un test de quelques questions. NB : il faut peser plus de 50 kg et avoir entre 18 et 70 ans. Et surtout ne pas venir à jeun donc vous pouvez manger plein de crêpes avant !

Lors de la dernière collecte le samedi 3 décembre, 70 personnes ont été accueillies, dont 8 nouveaux donneurs, et 63 dons prélevés.

» <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

CENTRE SOCIAL AGORA

Ateliers

« En avant toutes ! »

Sortons les femmes de l'ombre avec la compagnie Boom. Son spectacle *En avant toutes !* présenté le 18 novembre à l'Espace Germinal mettait en lumière, à l'aide d'un théâtre de papier, des femmes inconnues ou méconnues. À notre tour de mettre en lumière des figures féminines qui méritent toute notre attention. Quatre ateliers animés par la Cie Boom, auront lieu au centre social Agora aux dates suivantes : les 19 et 26 janvier, les 10 et 16 février de 14h à 16h. Modalités et inscriptions au centre social.

Partons du bon pied !

Tous les vendredis à 14h, le centre social Agora propose une balade pour prendre l'air en bonne compagnie. Il suffit de s'inscrire avant pour connaître le lieu de départ et la durée de la marche. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo du jour.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. Tél : 01 34 47 40 22. - Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr
Fermeture du 26 au 30 décembre.
Réouverture le 2 janvier 2023.



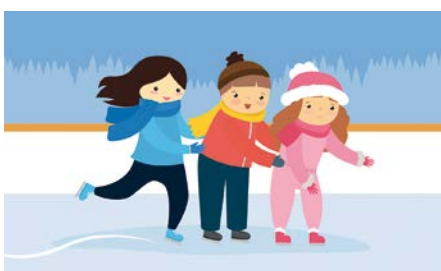
JEUX DE GLACE

Deux patinoires pour une agglomération !

Pour profiter des vacances de Noël, la patinoire de Garges-lès-Gonesse vous accueille tous les jours et propose aux enfants, tous les dimanches matin, d'apprendre à patiner grâce au Jardin des glaces. Il s'agit d'un dispositif gratuit pour les enfants (pour une entrée adulte achetée).

Bonne nouvelle ! Une nouvelle patinoire ouvre ses portes au sein du complexe intercommunal Plaine Oxygène situé au Mesnil-Amelot ! À partir du 19 décembre 2022, patinez sur ce nouvel espace de 1 400 m² ! Et surtout profitez des tarifs réduits pour les habitants de l'agglomération.

» roissypaysdefrance.fr



ARCHÉA

Deux ateliers pour les enfants

Fiat Lux, le mercredi 21 décembre à 14h
Pour fabriquer une lampe comme les Gallo-Romains, à partir de 7 ans.

Poterie préhistorique, le jeudi 22 décembre à 15h

Pour s'exercer à fabriquer un pot comme au Néolithique, pour les 4-6 ans.

Tarif : 5 € par atelier et par personne, sur réservation impérative.

Visite contée : Caranta et les graines

Dimanche 22 janvier à 11h

Cette visite contée est conçue pour les plus jeunes et leurs parents. Julia Alimasi raconte l'histoire de Caranta, la protectrice des graines. En partant des objets des collections du musée, le conte permet d'éveiller l'imagination et les sens des enfants, à travers des manipulations de matières, des instruments de musique, des odeurs, un théâtre d'ombres et d'autres surprises. Une jolie façon de découvrir le musée Archéa.



→ La conteuse Julia Alimasi sème de jolies histoires au musée Archéa.

Tarif : 5 € / enfant. Sur réservation car nombre de places limité

» Le musée est ouvert du samedi 17 au jeudi 22 décembre, fermeture annuelle du 23 décembre au 1^{er} janvier inclus. Inscription à partir d'un mois avant l'activité, au 01 34 09 01 02 ou sur le site : <https://archea.roissypaysdefrance.fr/>

Pour les tout-petits, la ville voit grand

Les heureux événements s'enchaînent pour offrir le meilleur épanouissement possible à nos bouts de chou. Découvrez ici l'agenda des professionnels de la Petite enfance de ce dernier trimestre 2022 orchestré par le Relais Petite enfance (RPE) de la ville.

Avec les services départementaux

Réunion Info Bébé

1^{er} octobre

Les futurs et nouveaux parents de Fosses étaient invités le 1^{er} octobre 2022 au centre social Agora pour un Point Conseil Petite Enfance (PCPE). Ce rendez-vous annuel a pour but de présenter les différents modes d'accueil des bébés, les services disponibles sur la ville, ainsi que les activités destinées aux tout-petits. C'est également l'occasion d'expliquer les démarches administratives pour employer un.e assistant.e maternel.le et les prestations de la CAF (congés maternité/paternité, aides financières etc.). Cette réunion permet aussi de proposer à ceux qui le souhaitent un accompagnement à la parentalité et une présentation des services de la PMI.

Avec les partenaires emploi et métiers de la ville

Les métiers de la petite enfance au Forum de l'Emploi

11 et 13 octobre

Les assistantes maternelles de la MAM à la Campagne ont témoigné de leur parcours lors de la soirée création d'activité au centre social Agora le jeudi 13 octobre. Cette Maison d'assistantes maternelles



→ Dans la salle des matinées Arc-en-Ciel, enfants, parents et assistantes maternelles échangent avec animation lors de la soirée Portes ouvertes du RPE...

(MAM), créée à Fosses en 2019, permet à des professionnelles d'exercer en équipe, dans un lieu approprié à l'accueil de plusieurs enfants, plutôt qu'à leur domicile.

Pour promouvoir et valoriser le métier d'assistant.e maternel.le auprès des jeunes

et des chercheur d'emploi, le Relais Petite Enfance (RPE) avait préparé, avec des assistantes maternelles, une exposition sur ce métier au gymnase Cathy Fleury lors de la journée Métiers et Formation le mardi 11 octobre. Jeunes et moins jeunes s'y sont intéressés.

→ Les partenaires du Relais Petite Enfance de la ville de Fosses

- Les Relais Petite Enfance (RPE) des communes de Bouffémont, Champagne-sur-Oise, Marly-la-Ville, Puiseux-en-France, ainsi que celui du CIAS de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France
- La Protection maternelle et infantile (service départemental)
- La Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise
- Le cinéma intercommunal de l'Ysieux pour des Cin'Éduc dédiés à la connaissance des tout-petits et des Ciné Doudou destinés à leur éveil culturel
- La ludo-médiathèque intercommunale de Fosses pour des séances de contes et les matinées *Bébé bouquine*
- Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité du Val d'Oise (REAAP95)



→ ... et Laure Murillo fascine petits et grands avec ses contes.

Avec les RPE du territoire Conférence sur la co-éducation

15 octobre

À Marly-la-Ville le 15 octobre dernier, les ass' mat' du secteur ont pu assister à une conférence intitulée *La communication entre parents et professionnels, vers une co-éducation concertée*. La conférencière, Josette Serres, docteure en psychologie du développement, a notamment insisté sur la période de familiarisation du bébé chez l'assistante maternelle.

Au-delà de la conférence, cette journée des assistantes maternelles organisée par les partenaires petite enfance du territoire (voir encadré) offrait un temps de formation, de soutien et de rencontres entre professionnels. Un espace d'échanges et de réflexion qui profite indirectement aux enfants accueillis et à leurs parents.

Retours sur la conférence du 15 octobre

« Très intéressant, véritable actualisation des connaissances grâce aux neurosciences. Des pistes ont été données pour comprendre le comportement de l'enfant et accompagner les parents. »

« Cette conférence m'a permis de voir sous un nouvel angle les comportements et pleurs de l'enfant et de mieux les interpréter. »

« L'intervenante a su nous captiver sur un sujet passionnant avec des explications simples et claires. »

Avec les assistantes maternelles Les Portes ouvertes du RPE 24 novembre

Trente-cinq familles sont venues le jeudi 24 novembre à l'Espace loisirs Mosaïque pour découvrir le lieu où les assistantes maternelles amènent leurs enfants pour participer aux Matinées Arc-en-Ciel du Relais Petite Enfance chaque semaine.

Les 17 assistantes maternelles présentes ont animé des ateliers proposés aux petits. Les parents employeurs ont pu y participer, voir les réalisations plastiques des plus grands et échanger avec leur assistante maternelle plus longtemps qu'au quotidien...

La conteuse Laure Murillo a animé des sessions de contes comme elle en propose à la ludo-médiathèque intercommunale de Fosses dans le cadre des ateliers Arc-en-Ciel. Un moment très animé et joyeux qui fait du bien à tous, petits et grands !

Groupe de paroles 6 décembre

Le RPE poursuit ses actions de soutien et d'accompagnement des assistant.e.s maternel.le.s en organisant des temps de paroles et d'analyse des pratiques avec une intervenante extérieure. Le dernier a eu lieu le mardi 6 décembre.

Cin'éduc *L'école de la vie* 13 décembre

Mardi 13 décembre au cinéma de l'Ysieux, le RPE proposait le documentaire *L'école de la vie, une génération pour tout changer*, sur

→ Le mot de l'élue



Les parents souhaitent le meilleur pour leurs enfants et nous partageons cette exigence. Notre politique pour la petite enfance se déploie

dans de multiples actions et avec de nombreux partenaires, mais avec un seul objectif : l'épanouissement de nos enfants dès la naissance.

La dynamique de partenariat entre les services municipaux, intercommunaux et départementaux est très importante et permet une synergie d'actions sur la ville en faveur des familles, orchestré par le Relais Petite Enfance (RPE). De plus, c'est avec plaisir et bienveillance que nous accueillons l'arrivée de nouveaux modes de garde à Fosses, comme la micro-crèche Les Crocos qui vient d'inaugurer ses locaux près de la Poste. Nous souhaitons que chaque parent, chaque tout-petit et chaque professionnel trouve un espace adapté à ses besoins et attentes.

Depuis de nombreuses années, je suis en charge de ce secteur et je salue ici l'investissement volontaire et vraiment primordial de nos assistantes maternelles dans de nombreux projets, en particulier dans leur formation et la promotion de leur métier, et pour leur collaboration avec les services de la ville.

Jeanick Solitude
Maire-adjointe

Déléguée à l'enfance et à la vie scolaire
et périscolaire

le mouvement de l'éducation alternative et bienveillante, suivi d'un débat avec Chahra HJoubrel-Merahi.

Une séance ouverte à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation.

Conseil des ass' mat' 5 janvier 2023

Le conseil des ass' mat' a lieu chaque trimestre. Il réunit les déléguées des assistantes maternelles avec la responsable du RPE de la ville de Fosses, Camille Fribolle, la directrice du secteur éducatif de la ville, Valérie Descamps, et la maire-adjointe déléguée à l'Enfance, Jeanick Solitude. Ce conseil a pour vocation de faciliter la communication entre la mairie et les assistantes maternelles et de renforcer la collaboration des ass' mat' entre elles et avec la ville.

Ascend, fabrique de plastiques durables et responsables

Créée il y a 50 ans, l'usine Ascend de Fosses fabrique des plastiques innovants, prisés par les industriels. Elle a un savoir-faire très pointu apprécié de ses partenaires et clients. Ses 70 employés en sont fiers et ça se sent.

Située dans la zone d'activités Fosses – Saint-Witz, l'usine Ascend fait partie depuis 2021 d'un groupe international spécialisé dans la mise au point et la production de matières plastiques pour de nombreux secteurs. Elle a fêté ses 50 ans cette année. En 1972 c'est une PME de fabrication de matières plastiques de base qui s'installe rue de la Ferme Saint Ladre, dans la nouvelle zone d'activités. Elle s'appelle alors LNP, puis est rachetée en 2003 par le groupe General Electric qui s'en défait en 2010 au profit d'Eurostar Engineering Plastics.

Au cours de son existence, l'usine de Fosses a développé une activité de contrôle qualité et de recherche et développement qui l'a amenée à être achetée par le groupe américain Ascend en 2021. Cette petite unité a ainsi rejoint un groupe international qui possède huit usines à travers le monde (USA, Mexique, Inde, Chine, Italie, Pays-Bas et en France : Fosses !)

« Notre marque n'est pas connue du grand public, mais nos plastiques se trouvent



dans de nombreux produits du quotidien, notamment dans l'automobile et l'électricité, précise Yvan Goasmat, directeur depuis juin 2022. Une de nos spécialités est le plastique ignifugé, résistant aux flammes. »

Un savoir-faire reconnu dans l'industrie

Souvent formés sur place, certains employés expérimentés comptent 30 ans d'ancienneté. Stéphane Z. a ainsi commencé comme opérateur de production. Aujourd'hui, il établit les composantes et caractéristiques d'un plastique selon la couleur demandée par le client à l'aide d'un logiciel sophistiqué. Régine D., technicienne de laboratoire, teste quant à elle la résistance de chaque produit à la torsion, à la casse, etc. Tous deux expliquent avec fierté leur travail.

Sur les lignes de production, les techniciens travaillent en 3-8 sur un rythme de trois semaines : une semaine le matin, une semaine l'après-midi, une semaine la nuit. « Certaines lignes vont être remplacées ou renouvelées pour une meilleure producti-

tivité, plus sobre en énergie. Nous prévoyons d'investir aussi dans de nouvelles machines. Et pour que l'usine fonctionne sept jours sur sept, nous envisageons d'embaucher des équipes qui ne travailleront que le week-end », explique Yvan Goasmat.

Des projets ambitieux qui s'inscrivent dans les objectifs du groupe comme la neutralité carbone de ses usines obtenue cette année.



Chiffres et perspectives

- 70 employés (dont 30 en production, 7 en R&D)
- 9000 T de plastiques produits par an (objectif : 15 000 T.)
- 9 lignes de production (objectif : 12)



Ascend Materials France
Zone d'activités Fosses - Saint-Witz
Rue de la Ferme Saint-Ladre - BP2
95471 Fosses cedex
Tél. : 01 34 47 47 00
Site <https://www.ascendmaterials.com>



→ Yvan Goasmat, directeur.

JEUNESSE

Echantillon d'activités

Mais qu'est-ce qu'ils font au Point Jeunes ? Voici des infos sur trois de ses récentes actions pour vous donner un aperçu de l'espace d'accueil, de loisirs et d'activités destiné aux 11-25 ans.

Vous n'avez pas d'adolescent dans votre foyer et vous vous demandez peut-être ce que font les jeunes dans ce local au rez-de-chaussée du gymnase Nelson-Mandela. Vous êtes parents d'ados qui le fréquentent, mais vous n'en savez pas plus... Ce local est pourtant ouvert toutes les fins d'après-midi, ainsi que les mercredis et samedis de 13h à 19h : ça entre, ça sort, ça re-rentre, ça re-sort. Une règle impérative : on dit « Bonjour » à chacun et chacune. Après ça, on se pose et on « chill », on joue au ping-pong ou au baby-foot, on rejoint un atelier ou un jeu, on consulte la documentation à disposition ou on monte un projet avec l'aide des animateurs, c'est comme on veut... Et durant les vacances, sorties, visites, mini-séjours sont au programme.

Un slam pour les femmes

Vous l'avez peut-être entendu sur la chaîne Youtube (voir QR Code) de la ville, des jeunes de Fosses ont écrit et interprété un slam contre les violences faites aux femmes. Des mots pour inciter au respect, c'est la stratégie de sept jeunes Fossatussiennes et Fossatussiens de 11 à 17 ans qui ont participé durant les vacances de la Toussaint à un atelier slam grâce au Point Jeunes. Ils ont consacré deux mati-

nées à l'écriture du texte et une après-midi à son enregistrement au studio Origine Production à Chennevières-lès-Louvres. Le résultat est bluffant et très touchant. Rogatien Demaret, 17 ans, a apprécié l'expérience et raconte : « Avec Joachim, l'animateur, on a réparti l'écriture des couplets entre nous. Le refrain on l'a écrit tous ensemble. On voulait un effet sonore spécial et dans le studio d'enregistrement, l'ingénieur du son a compris direct ce qu'on souhaitait, ça sonne comme un hymne ! ».



Un café-débat citoyen

Le 29 novembre dernier, le Point Jeunes avait invité les 17-25 ans à un café-débat de 19h à 21h30. Almamy Kanouté, éducateur spécialisé, militant des droits humains mais aussi comédien, leur a présenté les droits et devoirs du citoyen ainsi que les grandes lignes du code de déontologie des forces de l'ordre. Les échanges ont suivi autour d'un pot convivial avec les 18 participants. « L'intervenant a fait une présentation très pédagogique, mais avec des exemples vécus. Les jeunes étaient très attentifs et des échanges riches ont suivi, » résume Jean-Claude Cyrille, un des animateurs présents.

Des métiers en immersion

Les 7 et 10 décembre, une quinzaine de jeunes ont pu expérimenter la réalité de différents métiers grâce à des casques de réalité virtuelle diffusant des vidéos immersives créées par la société Jexplore. Architecte, brancardier, boulanger pour les uns, métiers de la santé et du social pour les autres, ces présentations immersives ont rencontré un franc succès.



→ Des idées, des rimes, du rythme, les sept jeunes qui ont écrit « L'avis d'une femme » en ont.

Le mot de l'élue



Le Point Jeunes est au cœur des engagements de l'équipe municipale en faveur de la jeunesse. Lieu d'éveil à la citoyenneté, il offre à nos jeunes l'opportunité de s'engager dans des projets structurants. C'est une immense fierté de les voir s'investir dans la lutte contre les violences faites aux femmes, échanger autour des thématiques de l'engagement citoyen mais aussi, récemment, dans la lutte contre le harcèlement. Merci à eux ainsi qu'à toute l'équipe qui les accompagne !

Cindy Bourguignon
Conseillère municipale
Déléguée à la jeunesse

Sensations et sensibilités

Pour ouvrir l'année 2023, l'Espace Germinal propose des spectacles sensationnels qui cachent des histoires profondes. Laissez-vous emporter par ces récits sensibles et sublimés.

MENTALISME

Désenfumage 3

Cie Raoul Lambert !

Vendredi 20 janvier à 20h30 – en famille dès 10 ans – 1h20.

En embarquant les spectateurs dans le trouble de la mise en abyme, les six interprètes mélangent spectacle de scène, de cirque et de magie pour révéler notre rapport à la narration et aux artifices de cinéma.

© Mélissa Warquier



CIRQUE

Mauvais Endroit, Mauvais Moment

Alice Barraud

Vendredi 27 janvier à 20h30 – tout public dès 10 ans – 1h10.

Alice, acrobate et voltigeuse, est touchée au bras lors des attentats de novembre 2015. Son spectacle raconte en corps, en mots et en musique les sept dernières années de sa vie ainsi que son combat : reprendre son métier de voltigeuse. Alice fait de sa blessure, une force.

© Fabien Debratbaridère



DANSE

Dans ce monde

Cie Thomas Lebrun

Mercredi 25 janvier 10h et 15h – en famille dès 4 ans – 1h.

Découvrez le voyage multiculturel que propose *Dans ce monde*. Une danse autant colorée que délicate qui emmène les specta-

teurs vers un univers merveilleux. Une trêve poétique qui permet de porter un regard différent sur le monde qui nous entoure.



© Frédéric Lovino



Atelier - Dans ce monde



Dancez un paysage en famille ! Cet atelier intergénérationnel est proposé après chacun des deux spectacles (un à 10h et l'autre à 15h). Il est destiné aux enfants, dès 6 ans, avec au moins un parent. Les danseurs du spectacle vous invitent à construire une danse inspirée d'un paysage. Pour participer à l'atelier le prix est de 8 € par personne (spectacle compris, 16 participants maximum par atelier, inscription obligatoire).

Espace Germinal - Avenue du Mesnil BP 60025 - 95471 Fosses Cedex
Tél. : 01 34 72 88 80 - Fax : 01 34 72 26 24 • Courriel : contact@espacegerminal.fr
Site : www.espacegerminal.fr • Adhésion : 10 €

ENEDIS COMMUNIQUE

En cas de délestage électrique



Dans le contexte actuel de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Pour être alerté, rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

Si vous n'avez pas accès à internet, appelez le 09 70 82 00 70 (serveur vocal).

Mesures de précautions :

- Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure.



Info Watt, un service gratuit pour maîtriser son budget énergie

EDF a créé l'application Info Watt, qui permet de suivre sa consommation en temps réel et de maîtriser son budget énergie. Elle est destinée aux clients bénéficiaires du chèque énergie dont le logement est équipé d'un compteur Linky. Cela se fait simplement en trois temps :

- S'inscrire par mail, téléphone ou en ligne.
- Installer le boîtier Info Watt que vous aurez reçu sur le compteur Linky.
- Suivre la consommation électrique en temps réel sur l'application Info Watt.

» Tél. : 3004 ou site particulier.edf.fr

Carnet

Naissance

Cellia, Maria TERNICI, née le 21 octobre 2022

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

RETRAITE

Faire le point dès 55 ans

Anticiper son départ à la retraite, c'est être sûr.e de réaliser les démarches dans les temps et éviter ainsi toute rupture de ressources. C'est pourquoi il est judicieux de commencer à vous y intéresser à partir de 55 ans, bien avant l'âge légal de départ à la retraite.

Renseignez-vous pour connaître :

- votre âge de départ au plus tôt,
- votre âge de départ au taux maximum
- et votre nombre de trimestres acquis.

Ces informations vous permettront de connaître les dates importantes pour préparer votre demande de retraite.

Commencez à vérifier si tous vos trimestres de cotisations sont bien comptabilisés. Si vous constatez une erreur ou un oubli, vous pouvez demander la mise à jour de votre relevé.

Lorsque votre dossier est complet, faites votre demande de retraite 4 mois avant votre date de départ souhaitée.

Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à créer votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr. Vous pouvez également vous inscrire à Mon agenda retraite, un service gratuit pour être informé.e régulièrement de toutes les démarches à effectuer pour préparer votre demande de retraite.

» lassuranceretraite.fr

FIN D'ANNÉE

Hôtel de ville

Pas de permanence les samedis 24 et 31 décembre 2022.

PISCINE INTERCOMMUNALE

La piscine de Fosses est fermée

Des travaux de rénovation du bassin et de la chaufferie sont en cours. La réouverture est prévue le lundi 9 janvier 2023.

TRAVAUX CHEZ SOI

Bien gérer les déchets de son chantier

Gravats, anciennes menuiseries, plâtre, bois... les déchets de travaux d'aménagement sont des déchets de chantiers. Ils sont quatre fois plus importants en poids que les ordures ménagères ! Une partie se retrouve malheureusement dans des dépôts sauvages. Améliorer votre logement ne doit pas détériorer l'environnement ou le cadre de vie. Veillez à ce que vos déchets de chantiers soient correctement traités.

Quelles sont vos obligations ?

Vous êtes responsable des déchets de votre chantier jusqu'à leur gestion finale. Vous pouvez soit les gérer vous-même, soit en confier la gestion à un professionnel, souvent l'entreprise qui réalise vos travaux. Si l'entreprise effectue un dépôt sauvage avec les déchets de vos travaux, vous serez responsable, sauf si vous aviez chargé l'entreprise de gérer vos déchets et qu'elle a commis une faute en les abandonnant. Un devis signé avec une ligne dédiée à la gestion des déchets est suffisant pour attester de la responsabilité de l'entreprise.

Quels sont les risques ?

Outre l'obligation de nettoyer le dépôt sauvage (ou de rembourser le coût du nettoyage réalisé par la collectivité), le responsable risque une amende pénale (jusqu'à 1 500 €) et une sanction administrative (jusqu'à 150 000 €).



Pourquoi les professionnels du bâtiment font-ils payer l'évacuation des déchets ?

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères, financé grâce à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) prélevée avec votre taxe foncière, est chargé de collecter les déchets « domestiques ». Cela explique pourquoi les

déchèteries publiques sont gratuites pour les particuliers, et réservées aux habitants du territoire sur lequel les impôts sont prélevés.

Les professionnels du bâtiment n'ont pas accès aux déchèteries publiques. Ils bénéficient d'un réseau de déchèteries privées qui leur offrent des conditions adaptées aux volumes importants et à la nature des déchets produits. Ces solutions sont payantes et garantissent une bonne gestion (tri, traitement...).

Les professionnels sont donc amenés à vous refacturer cette prestation. Ainsi ils respectent la réglementation et cela favorise le recyclage et la réutilisation. Les installations professionnelles de gestion des déchets fournissent systématiquement un document qui précise la quantité de déchets déposée et leur nature : bordereau de suivi ou preuve de dépôt (factures par exemple). En demandant ce justificatif, vous vous prémunissez du risque de dépôt sauvage !



En résumé, que devez-vous faire lors d'un chantier ?

Avant :

- Je m'assure que le devis de l'entreprise prend bien en compte la gestion des déchets.
- Je vérifie que la quantité de déchets a été estimée et si une solution de traitement est précisée.

À la fin :

- Je demande les justificatifs qui garantissent que les déchets ont bien été traités dans une installation légale et agréée.
- Je règle le montant lié à la gestion des déchets.

Planifier vos travaux sans soucis

Vous avez peut-être des projets de travaux à l'extérieur de votre maison. Attention, certains nécessitent une autorisation réglementaire, d'autres non. *Fosses Mag* fait le point.

Les travaux

Vous devez obligatoirement demander une autorisation avant la réalisation de travaux s'il s'agit de

- modifier l'aspect extérieur de votre pavillon comme l'isoler par l'extérieur, remplacer des fenêtres, des portes ou des volets, refaire la toiture... ;
- ou créer de la surface ou de l'emprise supplémentaire : aménager des combles, agrandir, surélever ou construire un bâtiment ;
- ou implanter un abri dans le jardin ;
- ou construire ou modifier vos clôtures.

Selon les cas, il faudra faire une déclaration préalable (DP) ou déposer une demande de permis de construire (PC).

Les délais

Le service urbanisme instruit les dossiers d'autorisation. Il a une période maximale pour étudier leur conformité avec le Plan local d'urbanisme (PLU) et la réglementation nationale (Code de l'Urbanisme) :

- 1 mois pour la déclaration préalable (DP)
- 2 mois pour un permis de construire de maison individuelle (PC).

Ces délais sont majorés d'un mois pour les propriétés situées dans le périmètre de protection de l'église Saint-Etienne au village (voir ci-dessous). En effet, celle-ci est classée monument historique, et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

La réponse

Si la réponse est positive, vous bénéficiez d'un délai de 3 ans à compter de la date d'autorisation pour commencer vos travaux.

Si elle est négative, le refus sera motivé. Vous pourrez éventuellement modifier votre projet pour qu'il soit conforme à la réglementation et présenter une nouvelle demande d'autorisation.

➤ **Karine Porro-Vassart** : 01 34 47 14 66
ou **Nathalie Cedelle** : 01 34 72 11 28. Mail : service.urbanisme@mairiefosses.fr

➔ Bon à savoir

La surface maximale pour le dépôt d'une déclaration préalable de travaux est de 40 m² (contre 20 m² avant 2012).

Sauf délibération contraire du conseil municipal, les travaux de ravalement ne nécessitent pas d'autorisation, sauf pour les biens situés dans le périmètre de protection de l'église Saint-Etienne. Le service urbanisme peut vous accompagner dans votre démarche, notamment en vous apportant des conseils pour créer les documents graphiques nécessaires à l'étude de votre projet.

Il vous accueille, sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la mairie :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ;
- jeudi, de 14h30 à 20h.

LE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION AUTOUR DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE



➔ Le périmètre de protection de l'église Saint Etienne au village est matérialisé sur cette vue aérienne du village de Fosses.

→ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Le maire, **Pierre Barros**, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18h à 19h45.
Tél. : 01 34 47 40 01

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont chacun des domaines d'expertise. Appelez le numéro correspondant en mairie pour prendre rendez-vous.

Personnel communal, relations aux populations, mobilité, qualité du service public

Jacqueline Haesinger, 1^{er} adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Finances, affaires économiques, emploi et insertion

Blaise Ethodet, 2^e adjoint
Tél. : 01 34 47 40 01

Culture et coopération internationale

Florence Leber, 3^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Transition écologique, environnement et droit des sols

Dominique Dufumier, 4^e adjoint
Tél. : 01 34 47 45 44

Action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, solidarités locales

Léonor Serre, 5^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 30

Urbanisme, travaux, qualité des espaces publics

Patrick Muller, 6^e adjoint
Tél. : 01 34 72 24 41

Enfance et vie scolaire

Jeanick Solitude, 7^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Sports, festivités et vie associative

Jean-Marie Maille, 8^e adjoint
Tél. : 01 34 47 35 49

Jeunesse

Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 40 01

Gestion urbaine et citoyenne de proximité, tranquillité publique

Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 11

Transition écologique, environnement et éco-citoyenneté

Lauren Lolo, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 45 44

Filières courtes

Michel Nung, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 01

→ PERMANENCES

CIDFF (Centre d'information des droits pour les femmes et les familles)

Les permanences du CIDFF ont lieu au centre social Agora. Une juriste reçoit sur rendez-vous le mardi matin et une psychologue, sur rendez-vous également, les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis du mois de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 34 47 40 22.

Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France)

Lundis matin, de 9 h à 12 h au centre social Agora.
Rendez-vous à prendre au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Demander le service social.

Ecrivain public

Les jeudis après-midi, sur rendez-vous au centre social Agora.
Tél. : 01 34 47 40 22.

CAF (Caisse d'allocations familiales)

L'assistante sociale assure différentes missions auprès de familles ou individus en difficultés:

- parents isolés avec un enfant de moins de 3 ans, pour le RSA,
- personnes en cours de séparation ou qui ont perdu leur conjoint ou un enfant,
- jeunes parents (naissance ou adoption) en difficulté,
- bénéficiaires CAF en situation d'impayés de loyers,
- personnes en situation de précarité : soutien à la parentalité, projets de vacances.

Au centre social Agora le mercredi de 14 h à 17 h.
Prendre rendez-vous au 01 34 07 16 97.

Udaf95 (Union départementale des associations familiales du Val d'Oise)

Médiations familiales pour les membres de famille qui vivent une séparation, un conflit, une situation de rupture.
Les mercredis au centre social Agora.
Sur rendez-vous au 01 30 75 70 36 ou par mail : amp-udaf95@udaf95.fr

Avocat conseil

À l'hôtel de ville : 4^e samedi par mois de 10 h à 11 h 45. Plus d'infos au 01 34 47 40 40.

À la Maison de la justice et du droit à Villiers-le-Bel, 2 rue Pompon, sur rendez-vous en téléphonant au 01 34 19 87 52.

Fnac (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie)

Permanence le 1^{er} samedi du mois au centre social Agora de 10h à 12h.

18

→ L'ÉCHO DES POMPIERS

Prudence sur la route !

Pendant tout l'hiver, la nuit tombe tôt... et cela se répercute sur la route !

Voici quelques conseils des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise.

Si vous êtes piétons :

- Portez des couleurs claires ou un accessoire réfléchissant autant que possible.
- Privilégiez l'utilisation des passages protégés quand vous souhaitez traverser.

Si vous êtes à vélo ou en trottinette :

- Munissez-vous d'éléments réfléchissants pour vous faire remarquer des autres usagers de la route.

Si vous êtes automobilistes :

- Ralentissez à l'approche d'un passage piéton
- Circulez les vitres sèches et désembuées.
- Respectez les distances de sécurité.
- Vos feux de croisement et de route sont de précieux amis !
- Faites attention aux signes de fatigue et de somnolence !

En cette période, redoublez de prudence et adaptez votre conduite !

Depuis janvier 2022, les sapeurs-pompiers du Val-d'Oise sont intervenus pour plus de 4 500 accidents de la voie publique, appelés chez nous AVP !

Pour des informations prévention toute l'année, suivez-nous sur notre page facebook.

» Sdis 95 – Sapeurs-pompiers du Val-d'Oise.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Le logement social, un défi

À Fosses, nous poursuivons chaque jour notre engagement à créer du logement social. La loi Solidarité et Renouvellement urbain nous impose de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux. À Fosses, nous en comptabilisons 748, soit un taux de 20,03 % contre les 25 % attendus par l'Etat. Il nous manque donc 186 logements sociaux. Comme présenté lors des récentes réunions de quartier, des programmes de construction de logements sociaux sont en cours sur la ville. Nous constatons que la demande est de plus en plus supérieure à l'offre. Malgré cela, les élus, auprès des services municipaux, travaillent, avec ardeur, à défendre l'accès au logement social des plus démunis.

De plus, si l'accès au logement social est contingenté, le maintien dans le logement est, aujourd'hui, un vrai défi. L'envolée des prix de l'énergie est un sacré fardeau. Il est important que les bailleurs sociaux protègent les locataires tant nous méconnaissons aujourd'hui l'ampleur et la durée de cette crise. Il est aussi essentiel que les locataires fassent collectivement valoir leurs droits et exhortent les bailleurs sociaux à ne pas surréagir, en augmentant par exemple de manière inconsidérée leurs charges locatives. Nous sommes prêts à accompagner ces démarches et nous sommes à votre disposition pour en discuter.

Par ailleurs, les élus de la majorité seront attentifs à ce que la production des nouveaux logements sociaux soit énergétiquement performante, afin de ne pas faire peser sur le porte-monnaie des futurs habitants les affres des événements climatiques futurs.

Pour la majorité Paulette Dorrière

Conseillère municipale
Déléguée au logement



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Alliance Droite et Centre de Fosses

Construire autrement

Après plus d'un an de travail acharné, de consultations, rencontres avec les habitants, nous avons le plaisir de vous informer que la refonte de notre mouvement est achevée. Nous revendiquons fièrement notre appartenance à la Droite Républicaine et au Centre-Droit. Plus que jamais, nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier notre combat pour nos convictions et les valeurs de la République.

Nos élus et bénévoles sont à votre écoute. Nous entendons votre exaspération face à des choix politiques de la majorité que vous estimez absurdes et d'un autre temps. Notre commune a encore le potentiel pour devenir une ville chic de l'Est Valdoisien. Comme vous, nous ne voulons plus que Fosses soit réduite à une cité-dortoir et mourir pour petits commerces.

Parce que nous vivons dans un pays démocratique, nous continuerons à exprimer nos idées et à vous défendre malgré les tentatives effroyablement minables de déstabilisation dont nous avons été les cibles. Ces injecteurs du désespoir aveuglés par l'hybris nous font pitié !

Restons malgré tout optimistes et profitons des fêtes de fin d'année ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2023. Que celle-ci vous apporte l'inspiration et l'ambition nécessaires à la réussite de vos projets.

Prenez soin de vous, de vos proches et de vos aînés. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Des questions ? Contactez-nous :
contact@adcfosses.fr



Djamilia AMGOUD



David FELICIE



Didier EISCHEN



Gabriel NGOMA



Belmalid PARJOU

Prenons soin de
notre environnement



BONNE ANNÉE

2023

Semons de beaux
et bons projets

Cultivons
le vivre-ensemble

Le maire de Fosses,
Pierre Barros,
et toute l'équipe municipale
vous présentent
un savoureux bouquet de vœux
pour l'année 2023